



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réorganisation des services de santé de la MRC de L'Islet : mise en place d'un nouveau service La téléassistance en soins de plaies : une réalité au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli

Montmagny, le 6 juillet 2011 : Un nouveau service est lancé au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli : la téléassistance en soins de plaies. Munie d'une caméra et d'un système audiovisuel, une infirmière montre en direct la plaie de son patient tandis qu'à l'Hôpital de Montmagny, un médecin ou une infirmière spécialiste en soins de plaies évalue et détermine le traitement approprié. Cette technologie qui est mise au service de la population facilite l'accès à des soins spécialisés tout en permettant de traiter les patients dans leur milieu, de diminuer les visites à l'urgence et de prévenir les complications des plaies chroniques. C'est le premier service de télémédecine offert au CSSS de Montmagny-L'Islet, une avenue prometteuse pour les citoyens qui peuvent demeurer dans leur milieu et avoir accès à ces soins.

Parfois méconnues du grand public, les plaies constituent une problématique de santé importante qui peut affecter la population en général et les personnes aux prises avec une maladie de l'appareil circulatoire ainsi que celles atteintes de diabète. Les soins à apporter aux plaies sont souvent complexes et nécessitent un suivi rigoureux et régulier.

Au cours de la dernière année, 1 193 personnes de Montmagny-L'Islet ont été traitées pour différents types de plaies. Mme Guylaine Fortin, directrice des services dans la communauté, est fière de ce nouveau service implanté. « Le fait que ces personnes reçoivent un traitement approprié à leur condition a un impact important sur leur qualité de vie. Une plaie bien traitée guérit plus rapidement et permet à la personne de retourner à la vie normale et de reprendre ses activités. C'est un gain pour le patient qui évite une dégradation de sa condition mais également pour le système de santé puisqu'on réduit les consultations à l'urgence et parfois certaines chirurgies ».

Le directeur général, M. Daniel Paré, considère que la télémédecine propose une utilisation maximale des services de santé. « Les citoyens auront moins de déplacements à faire pour obtenir des services de santé, pour moi c'est un plus dans notre offre de service. Nous lançons aujourd'hui une première étape pour la télémédecine entre le CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et l'Hôpital de Montmagny. Plus tard, nous poursuivrons ce déploiement avec d'autres hôpitaux de la région. Aujourd'hui, nous parlons des soins de plaies mais nous ne nous arrêterons pas là puisque nous étendrons ce service à d'autres champs d'expertise tels la réadaptation et les services cardiorespiratoires. »

L'ajout de ce service qui a nécessité un investissement de 45 000 \$ pour l'achat d'équipement et la formation du personnel s'intègre dans le plan de réorganisation des services de santé dans la MRC de L'Islet annoncé par l'établissement. À ce chapitre, le CSSS a pu compter sur la généreuse participation de la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet qui a versé un montant de 20 000 \$. Un partenariat qui témoigne du rôle important de cette organisation bénévole dans notre milieu.

-30-

Source et information : Mireille Gaudreau
Agente d'information
CSSS de Montmagny-L'Islet
418-248-0630 poste 2262

